

Cuges : Destrost et sa majorité se ridiculisent !

Publication : jeudi 23 février 2017 09:30



On se souvient que le directeur des services techniques (DST) de la ville de Cuges a fait l'objet d'une mesure de suspension par le maire, quelques mois à peine après son recrutement. Puis d'une procédure disciplinaire visant sa révocation.

Mercredi dernier, le conseil de discipline du centre de gestion n'a retenu aucune charge contre le DST et l'autorise à réintégrer le service municipal.

Rappel des faits : peu après son recrutement, le DST alerte le maire et ses adjoints de graves dysfonctionnements au sein du service technique, tandis qu'une véritable cabale est montée contre lui par certains agents.

Menacé dans ses fonctions, le DST sollicite la protection fonctionnelle de son employeur. En vain. Pire : suite à une « enquête administrative » interne, le maire procède à la mise à pied du DST et engage une procédure disciplinaire à grands frais avec l'appui d'un cabinet d'avocats. Le maire ne demande rien de moins que la révocation du DST. La révocation est la plus lourde des sanctions susceptibles d'être prononcées contre un fonctionnaire !

Présentée mercredi dernier devant le conseil de discipline du centre départemental de gestion des Bouches-du-Rhône, la procédure de révocation a fait un flop !

Nous sommes en effet en mesure d'annoncer que le DST est sorti totalement blanchi du conseil de discipline, le juge administratif n'ayant retenu aucune faute justifiant une quelconque sanction ! Pas même un avertissement. C'est ce que l'on peut appeler **une claque magistrale pour le maire et ses conseillers municipaux.**

Alors que s'est-il passé ? Un dossier vide, des témoignages douteux, un maire qui bafouille (ça, c'est pas nouveau) et ne connaît pas son dossier (ça non plus). Bref, un plaidoyer pitoyable, Guignol était de retour. Mais il y a pire encore...

Mèfi! a enquêté et il semblerait que les dysfonctionnements au sein des services techniques soient d'une extrême gravité : des disparitions de matériel très fréquentes, voire même de... véhicules, utilisation exotique des cartes de carburant, des bons de commandes qui ont de quoi faire tomber de la chaise un juge, mais manifestement, « l'enquête administrative » du maire a fait silence.

Circulez, "y a rien à voir". Tout comme l'utilisation d'un engin des services techniques par un agent municipal pour faire des travaux pour le compte d'un conseiller municipal qui possède une entreprise de terrassement. Le tout, semble t-il, avec la bénédiction d'un adjoint au maire.

Du lourd on vous dit. On comprend mieux que le maire ait tenté de se débarrasser du DST : trop gênant.

Malgré la gravité des faits, rien ne semble perturber le maire et ses conseillers municipaux qui s'enferment dans un silence... approbateur. Sauf peut-être une action en justice ?

Diego de la Vega